

POUR LES ASSOCIATIONS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



BÉNÉVOLAT

Asso71 UN PROJET ASSOCIATIF REPENSÉ



IMPLIQUER TOUS
LES ACTEURS



ÉVALUER OBJECTIVEMENT
LE PROJET ACTUEL

COMMENT FAIRE ÉVOLUER SON PROJET ASSOCIATIF ?



ENVISAGER UN PROJET
AMBITIEUX RÉPONDANT AUX BESOINS



COMMUNIQUER ET INFORMER
SUR CETTE ÉVOLUTION



FAIRE VALIDER LE PROJET
EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

POUR FAIRE ÉVOLUER SON PROJET ASSOCIATIF



PRIVILÉGIEZ :

- Une mise à jour du projet associatif **tous les 5 à 7 ans** piloté par un petit groupe
- Une analyse des besoins du territoire et du public
- Une communication sur la nécessité de changement
- Une consultation de **l'ensemble des parties prenantes** (bénévoles, usagers, partenaires, adhérents) pour **recueillir la parole et construire le nouveau projet ensemble** à toutes les étapes
- Une **explication de l'évolution du projet** afin de **rassurer les membres**
- **L'édition d'un document final** clair et synthétique, qui fait ressortir une vision et des ambitions
- Un **plan d'actions stratégique** pour mettre en œuvre les évolutions identifiées



ÉVITEZ DE :

- Ne pas tenir compte des désaccords, des conflits
- Ne pas être ouvert aux changements, ne pas les anticiper
- Ne pas oser faire les choses différemment
- Décider seul, fonctionner en cercle fermé, sans tenir compte des adhérents

ON VOUS DONNE LES CLÉS



- Considérer le projet associatif comme une **boussole** qui donne une vision d'avenir, des objectifs poursuivis et la volonté d'agir ensemble
- Analyser le fonctionnement de l'association : **prioriser, arbitrer, faire des choix, savoir renoncer** et **mesurer l'efficacité** de votre projet associatif actuel
- Rester à l'écoute **des besoins** et des **attentes** de tous en s'adaptant aux évolutions de son secteur d'activité
- **Impliquer les parties prenantes** à toutes les étapes de réflexion sur l'évolution du projet
- Susciter **l'adhésion des membres au nouveau projet** : donner envie, rendre dynamique et donner des perspectives
- S'assurer de disposer des **moyens** et des **ressources** nécessaires ainsi que du **soutien** de tous les acteurs impliqués
- **Valider** le nouveau projet en assemblée générale

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? CONTACTEZ-NOUS ! :

Asso71 - Service départemental des associations - Du lundi au vendredi, de 9h à 19h
03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr